

Le 24 octobre 2012

**Communiqué d'Henri Emmanuelli
Député, Président du Conseil général des Landes**

J'ai pris connaissance du refus du SCOT de l'agglomération bayonnaise et du Sud des Landes d'accorder la dérogation d'exploitation commerciale à la deuxième tranche du projet des Allées Shopping à Ondres.

Les membres du SCOT avaient pourtant, en octobre dernier, donné unanimement leur feu vert à l'urbanisation commerciale de l'ensemble de la zone.

Ce revirement est d'autant plus troublant que le SCOT n'a pas voté hier soir de moratoire sur l'aménagement commercial de son territoire.

Il y a donc bien une volonté de stopper le projet landais et lui seul.

Il conviendra maintenant, avec les élus locaux landais, de tirer les conséquences de ce vote étonnant et de poursuivre nos efforts en faveur du développement économique et de l'emploi sur notre territoire.